

# Concours de dessins

## Règlement

3 sessions seront organisées durant l'année et suivront ce règlement établi par le club manga.

- Chaque candidat remettra un seul dessin au CDI.
- Le concours est ouvert à tous les élèves du collège.
- Le dessin de format portrait A4 en couleur ou en noir et blanc, devra être une œuvre de création personnelle, sans aide de logiciels informatiques, ayant trait à l'univers du manga.
- Le candidat devra respecter le thème défini pour chaque session. Le dessin devra comporter au moins un personnage dans un contexte, un environnement.
- Chaque candidat aura 3 semaines pour réaliser son dessin dès que le thème sera connu.
- Toute copie d'une œuvre existante sera exclue du concours.
- A la fin de chaque session, les dessins seront exposés à l'intérieur du collège et feront l'objet d'un vote afin d'élire un lauréat par session.
- Des prix (manga, livre de dessin, kit de dessin...) seront décernés aux 3 dessins ayant reçu le plus de votes.
- Tous les élèves et le personnel du collège peuvent voter. Tout élève désirant voter devra se munir de son carnet de liaison et se rendre au CDI. Un délai d'une semaine est fixé pour voter dès que les dessins seront affichés.
- Un élève ayant gagné lors d'une session pourra réaliser un dessin lors d'une prochaine session.

Le club manga